



FEDERATION FRANÇAISE DU MILIEU MONTAGNARD

Siège national : 18 rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08

Tarifs des cotisations de la saison 2021 - 2022

Tarifs votés par l'assemblée générale FFMM du 14 mai 2022.

Période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022

CLUBS - Cotisation annuelle statutaire (1)

63.00 € jusqu'à 100 membres + 0.63 € par membre supplémentaire. Maximum 400 €.

Carte Montagne remises aux clubs (cotisation complémentaire) (2)

Individuelle : 30.00 €

Familiale : 77.00 €

Junior < 18 ans : 22.50 €

Protection Juridique (Cotisation complémentaire)

70.00 € jusqu'à 100 membres + 0.70 € par membre supplémentaire

Gratuite si 75 % de Cartes Montagne délivrées par le club

(1) cotisation de base.

(2) Les associations doivent ajouter leurs frais de gestion au prix de la carte qu'elles délivrent à leurs membres.